

ZONE DE POLICE VESDRE

www.policevesdre.be



Police

Zone Vesdre

Dison, le 21 mai 2010

Madame,
Monsieur,

Bienvenue à la conférence de presse de la Zone de police Vesdre au thème « Du policier de quartier d’hier à l’équipe de quartier d’aujourd’hui et de demain ».

Vous trouverez dans ce dossier :

- Les noms et fonctions de vos interlocuteurs
- Un communiqué de presse
- Les slides de présentation

Ce dossier peut être **téléchargé** sur le site Internet de la Zone de police Vesdre (www.policevesdre.be), onglet « Documentation ».

Eric Piscart
Zone de police Vesdre
Consultant en communication

Vos interlocuteurs :

- **Yvan Ylieff**, Bourgmestre de Dison
- **Philippe Godin**, Bourgmestre de Pepinster
- **Marcel Simonis**, Commissaire divisionnaire, Chef de corps, Zone de police Vesdre
- **André Rygaert**, Commissaire, Chef de service de la Maison de police de Dison, Zone de police Vesdre
- **Sylviane Bogaerts**, Conseillère, Chef du Service stratégie et développement, Zone de police Vesdre
- **Hubert Catot**, Inspecteur principal, Chef d'équipe de quartier à la Maison de police de Dison, Zone de police Vesdre
- **Nicolas Bouffa**, Inspecteur principal, Chef d'équipe de quartier à la Maison de police de Dison, Zone de police Vesdre

ZONE DE POLICE VESDRE

VERVIERS-DISON-PEPINSTER

www.policevesdre.be

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate



Police

Zone Vesdre

Verviers, le 21 mai 2010

Zone Vesdre : du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier d'aujourd'hui et de demain


En novembre 2008, la Zone de police Vesdre a décidé d'expérimenter au sein de la Maison de police de Dison de nouveaux modes de fonctionnement pour une meilleure prise en charge des quartiers. Un changement important qui a suivi voire anticipé des recommandations faites par des instances comme la Commission De Ruyver (2007), le Conseil fédéral de police (2009) ou encore la Commission permanente de la Police locale (2009/2010). Il a vu la figure mythique du policier de quartier céder la place à l'équipe de quartier. Pour le citoyen concerné, cela signifie qu'il peut compter depuis cette date sur une équipe composée de policiers de proximité, dirigés par un Chef d'équipe, actifs sur un territoire parfaitement identifié.

Après un an de fonctionnement, et en prévision de son extension à toutes les maisons de police de la Zone Vesdre, cette nouvelle organisation a fait l'objet d'une évaluation rigoureuse et d'une journée d'étude en présence de spécialistes belges renommés. Les analyses ont notamment montré l'intérêt de la fonction de chef d'équipe qui offre aux Inspecteurs principaux une fonction de direction en rapport avec leur formation et leur raison d'être. Elles ont également aussi mis en avant l'importance de travailler sur des quartiers plus grands avec des équipes de taille moyenne, peu sensibles aux absences des uns et des autres, ainsi qu'avec des équipes dont les membres font preuve non pas d'une totale polyvalence mais d'une polyvalence nuancée.

Les enseignements relevés ont permis de faire évoluer le projet positivement. Et c'est sur cette base que la Police Vesdre a redessiné son projet « du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier d'aujourd'hui et de demain ». Depuis le mois de mai 2010, c'est donc un système évalué et ajusté qui est en place à la maison de police de Dison. Il doit encore subir l'épreuve du temps mais les avancées sont importantes et variées pour le citoyen : un quartier est dorénavant pris en charge par une équipe, dont la taille et la composition tient compte de ses spécificités, plutôt que par un seul individu. Ce changement permet une continuité dans le travail policier au profit de la population grâce à la plus grande disponibilité offerte par l'équipe et son organisation. L'implication d'un Inspecteur principal comme Chef d'équipe de quartier favorise la mobilisation de toute la hiérarchie dans l'amélioration de la sécurisation.

Ces quartiers constituent la pierre angulaire autour de laquelle le travail policier de proximité se construit. L'ancrage local s'en trouve renforcé, comme l'a voulu le législateur et conformément aux attentes maintes fois exprimées par les citoyens. Il se base sur les spécificités du quartier et sur ses différentes composantes. Davantage de policiers sont impliqués et connaissent à la fois le quartier où ils travaillent, à la fois les personnes avec qui ils ont des contacts. Seul, à quelques uns, ou tous ensemble ils oeuvrent dans la résolution des problèmes qui leur sont confiés.

Ce projet a été suivi de près par les autres Maisons de police qui ont, à géométrie variable, intégré les leçons tirées et les principes retenus. Il ouvre ainsi la voie à une organisation en meilleure prise avec les besoins des quartiers de la Zone Vesdre. Dès l'ouverture de la Maison de police d'Ensival prévue fin 2010, le principe des équipes de quartier expérimenté à la Maison de police de Dison sera en effet généralisé. La Zone sera articulée autour de 13 à 15 quartiers répartis dans 6 Maisons de police, appuyées par un Hôtel de police dont la composition est restée stable depuis 2008.



**« Du policier de quartier d'hier
à l'équipe de quartier
d'aujourd'hui et de demain »**

« Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier d'aujourd'hui et de demain »

1. Les raisons d'une évolution
2. L'expérimentation d'un projet-pilote d'équipes de quartier au sein de la Maison de Police de Dison et son évaluation – nov. 2008 – déc. 2009
3. Les équipes de quartier de la MP Dison - mai 2010
4. Perspectives pour la zone et ses 6 Maisons de Police
5. Présentation du chef de service et des chefs d'équipe de quartier de la MP de Dison
6. Ce qui va changer pour les citoyens

1. Les raisons d'une évolution ou les limites actuelles dans la prise en charge des quartiers

. Des constats supra-locaux

Commission De Ruyver (2007)

(3^{ème} rapport sur la réforme des polices au niveau local)

Conseil fédéral de police (2009)

(évaluation des 10 ans de la réforme des polices)

Commission permanente de la police locale (2009)


(groupe de travail sur La revalorisation du travail de quartier...)

- Mettent en garde contre un travail de quartier isolé
- Préconisent un travail d'équipe
- Soulignent l'insuffisance du flux d'informations entre le travail de quartier et les autres fonctionnalités de police de base
- Confirment que la police de quartier demeure une préoccupation et doit être améliorée

1. Les raisons d'une évolution ou les limites actuelles dans la prise en charge des quartiers

- **Des constats locaux/internes**

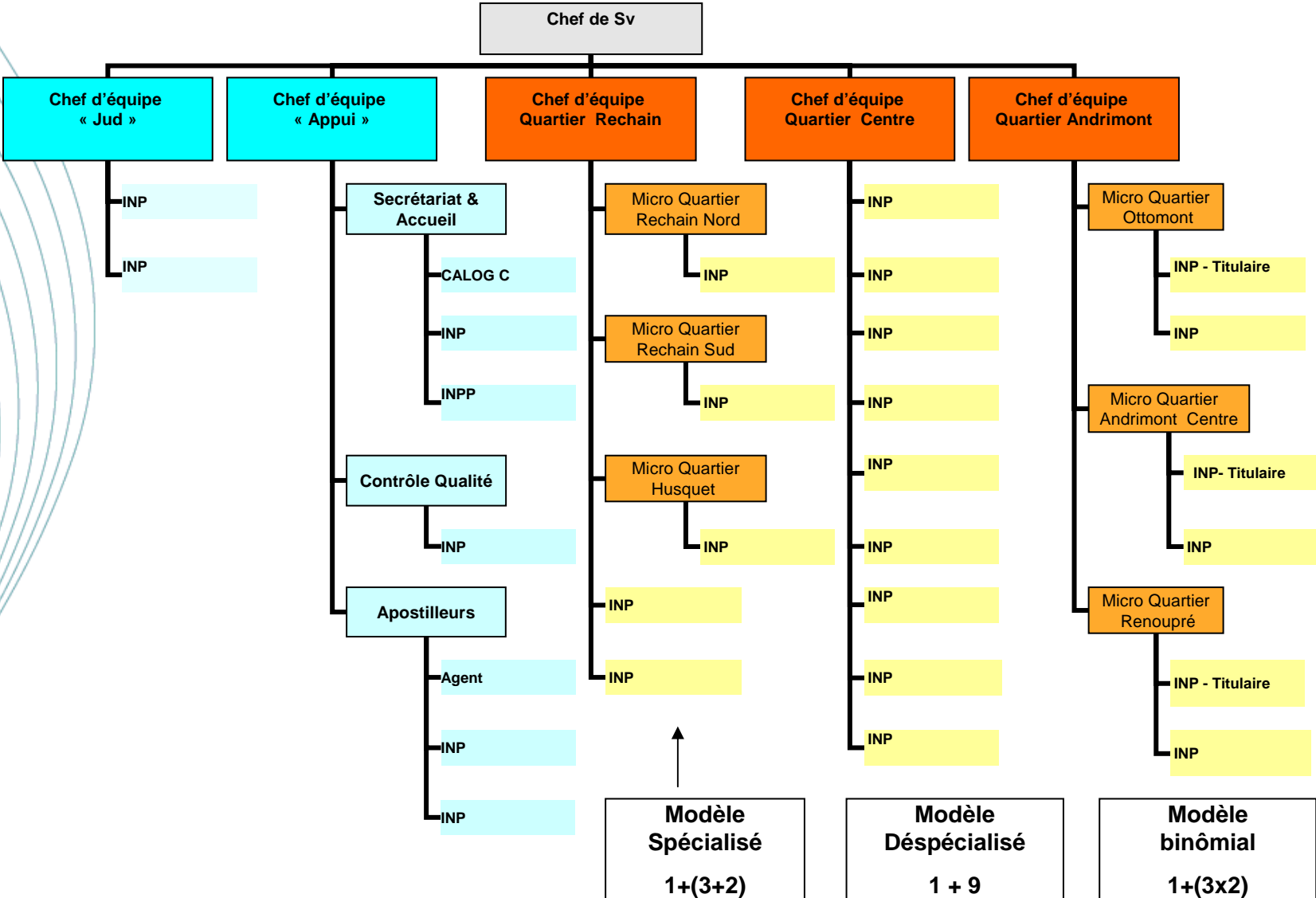
- Les limites temporelles de la couverture d'un quartier par un seul policier de quartier
- Le manque de complémentarité entre le Pol Quartier, le Pol Polyvalent, les enquêteurs
- Un Pol Quartier = Un profil unique par rapport à la diversité des publics/problèmes du quartier
- Des gradés peu investis dans les quartiers et dans la fonction dirigeante de collaborateurs permanents
- Des chefs de service fort occupés par la gestion interne des MP



**2. L'expérimentation d'un projet-pilote
d'équipes de quartier
au sein de la Maison de Police de Dison
et son évaluation**

nov. 2008 – déc. 2009

Le projet pilote d'équipes de quartier



L'évaluation du projet-pilote

Déc 2009 – Journée d'étude Chemins de traverse

- Intérêt de la fonction de chef d'équipe de quartier...
- Impact de la taille de l'équipe de quartier sur son fonctionnement
- La prédominance d'un modèle d'équipe de quartier ?

Les limites des équipes de petite taille

La trop grande fragilité du modèle binômial

Le modèle spécialisé ou une certaine difficulté à impliquer les policiers polyvalents dans leur rôle de soutien aux policiers titulaires de micro quartiers

Les limites de la polyvalence dans le modèle déspecialisé : l'importance du profil des équipiers...

L'évaluation du projet-pilote

Déc 2009 – Journée d'étude Chemins de traverse

- L'intérêt de l'exécution de tâches de quartier simples lors d'autres missions (SIP...)
- La nécessité de garantir une continuité dans le travail de quartier
- L'impact du circuit rendez-vous sur les équipes de quartier

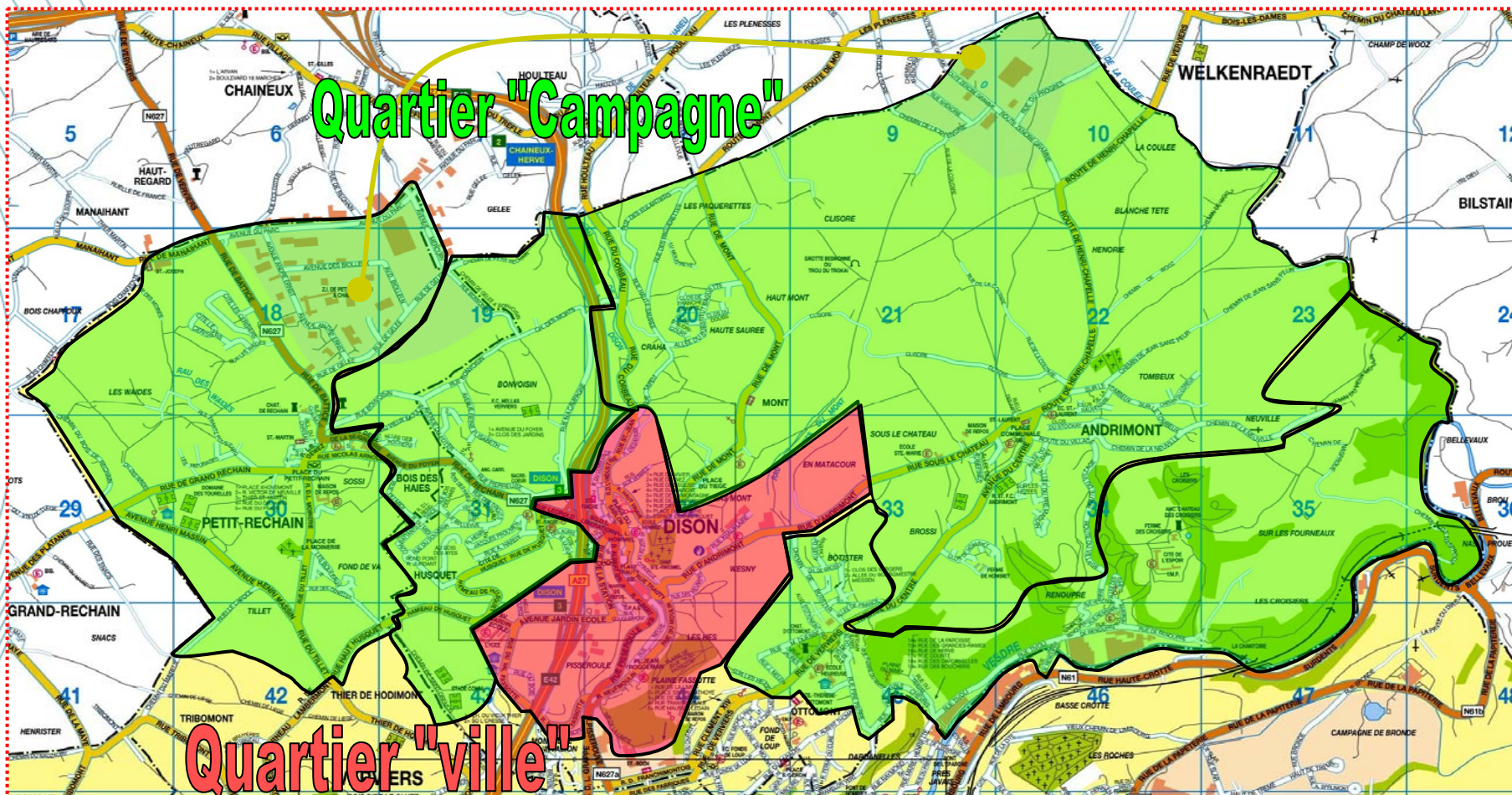
3. Les équipes de Dison - Mai 2010

Ajustements suite à l'évaluation

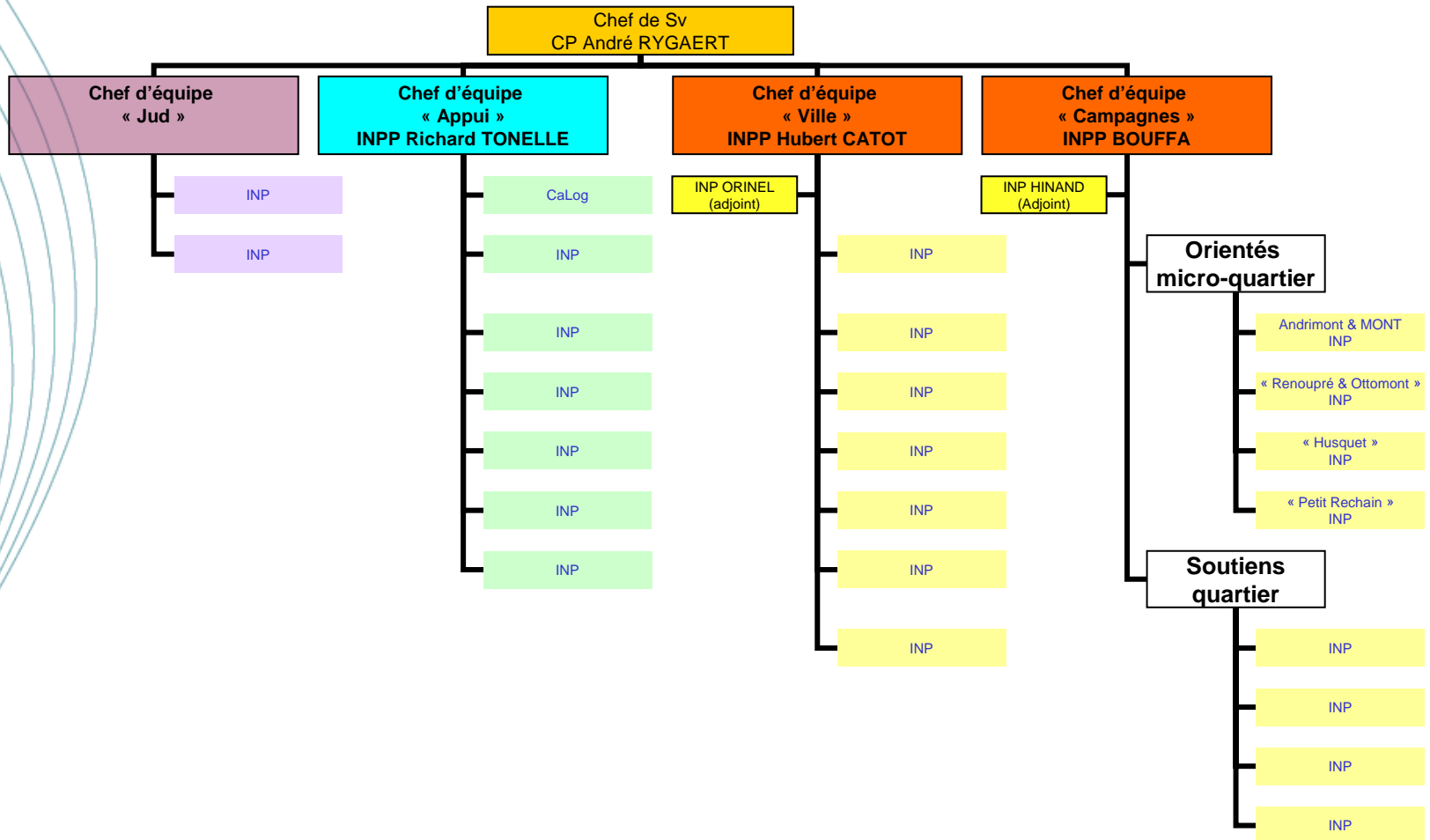
- Passage de 3 à 2 quartiers/ équipes de quartier
- Nuances apportées dans la polyvalence selon le profil des équipiers
 - Profil **Quartier**/Intervention-Accueil
 - Profil **Intervention-Accueil**/Quartier
- Création de la fonction de chef d'équipe Appui
- Renforcement de l'équipe Appui
- Mise en place d'un système de protection des prestations quartier (« Quartier protégé »)

Organisation territoriale de la MP de Dison

Mai 2010




Organigramme MP Dison Mai 2010



4. Perspectives pour la zone et ses 6 maisons de police

- La découpe du territoire en 6 secteurs (finalisée)
- Le volume des effectifs dans les 6 maisons de police (finalisé)
- Les quartiers (nombre et appellation) et les équipes de quartiers (taille)
- La désignation des membres du personnel au sein des 6 maisons et équipes (chef de service, chefs d'équipe, policiers de proximité) (en cours)
- La détermination des modes de fonctionnement des équipes
- La formation des chefs d'équipe (en cours)
- La communication interne/externe
- La préparation/réalisation d'un mini plan de sécurité de quartier



5. Présentation du chef de service et
des chefs d'équipe de quartier
de la Maison de police de Dison

6. Ce qui va changer pour les citoyens

- Accueil : un contact qui se fera plus souvent avec un policier qui travaille sur le quartier du citoyen
- Prévention : davantage de policiers impliqués qui connaissent le quartier et les personnes où ils patrouillent
- Travail de quartier : davantage de ressources à disposition des habitants et de leurs problèmes (différents profils de policiers, implication d'un gradé)
- Evénements locaux : davantage gérés par des policiers qui connaissent le public et les lieux

*Plus de disponibilité, de continuité,
une plus grande efficacité dans la résolution des problèmes
et dans la prise en charge des quartiers*